

THÉSARD EN TAULE

Adlène H. : les policiers se sont-ils fait un film ?

Ce chercheur musulman soupçonné de liens avec Al-Qaida est emprisonné. Aberrant ! clament ses collègues scientifiques.

Les faisceaux d'indices ne convergent pas, mais le physicien des particules croupit depuis six mois à la prison de Fresnes. Adlène H., 32 ans, a été mis en examen par le Parquet de Paris pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, et sa détention préventive a été reconduite en janvier pour quatre mois. Deux chocs violents qui ont fait dévier le fils d'une cité de Vienne (Isère) de sa trajectoire ascendante.

En poste temporaire à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, le chercheur franco-algérien a été arrêté le 8 octobre dernier en possession d'une importante somme d'argent. « C'est aberrant », proteste Jean-Pierre Lees, vice-directeur du Laboratoire d'Annecy-le-Vieux, où le suspect a effectué sa thèse de 2001 à 2003. Il en donnerait sa main à couper : son ancien étudiant, « gros bosseur », est innocent. « Il est croyant, pas islamiste. Il retournait dans sa cité pour faire travailler les jeunes, les aider à s'en sortir et il connaît toutes les répliques des films de Louis de Funès par cœur. L'argent trouvé sur lui devait servir à un projet immobilier... » Les événements se sont accélérés depuis que le brillant thésard qui a fait un *postdoc* en Angleterre s'est engagé imprudemment, en Suisse, dans des discussions sur des forums Internet.

Pendant la préparation des expériences pour le Grand Collisionneur de hadrons (LHC) du Cern, le premier de la classe reconnaît avoir un peu trop « *tchaté* ». A partir de ses conversations virtuelles, les enquêteurs ont brodé. Les brigades antiterroristes l'accusent de connexions louches avec



Al-Qaida sur la Toile, mais aussi d'avoir envisagé d'attaquer le 27^e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy. Des surfs « gênants » et un congé maladie de six mois juste avant son arrestation ont conforté les soupçons.

En fait, le jeune scientifique souffrait d'une hernie discale qui a nécessité une hospitalisation de quatre mois au cours de son incarcération. Modèle d'intégration par les études, Adlène H.

Des surfs gênants sur le Net et un congé de six mois ont conforté les soupçons.

déjà raté les premières collisions entre protons dans l'anneau de 27 km et concentre toute son énergie à monter son dossier de défense. Il n'a pas encore saisi le Comité de défense des droits de l'homme de science (Codhos) et les sages de l'Académie ne se sont pas penchés sur son cas. Mais ses collègues du Cern, dont le prix Nobel Jack Steinberger, le soutiennent en bloc. ■ Anna Alter

SUPERCHERIE MACABRE

Mortel embarquement à Liverpool

Deux Allemandes ont été arrêtées à l'aéroport John-Lennon de Liverpool, après avoir tenté d'embarquer dans un avion pour l'Allemagne l'époux décédé de l'une d'elles.

Assis dans un fauteuil roulant et affublé de lunettes de soleil, Kurt Willi Jarant, 91 ans, a intrigué les employés de l'aéroport par son inertie. Même si certains l'ont aidé à sortir du

taxi, les responsables, sceptiques, ont préféré lui prendre le pouls. Ils ont alors découvert la macabre supercherie et les policiers ont embarqué les deux femmes pour « non-déclaration

de décès ». Les deux accompagnatrices nient l'affaire et clament qu'elles le pensaient endormi. La police croit plutôt à un refus de payer les frais élevés de rapatriement. ■